



Qui doit réparer la batterie de boîte aux lettres?

Par **Aur8re**, le **15/09/2015** à **17:42**

Bonjour,

J'ai déménagé le 6 juillet dernier dans une **résidence**. **Mon contrat est une location que je verse directement à la propriétaire de l'appartement.**

J'ai découvert quelques jours après que [s]la porte de la batterie de boîte aux lettres (le bloc) où se situait la mienne ne fermait pas, permettant l'accès à tous, des 8 boîtes aux lettres concernées[/s].

J'ai signalé dès début juillet le problème au gardien qui m'a dit que c'était à la poste de s'en occuper.

J'ai intercepté le postier (c'est lui qui m'avait montré que la porte ne fermait pas) qui a ri en me disant que ce n'était pas à la poste de résoudre le problème ("vous imaginez si la poste devait changer toutes les portes des BAL des copropriétés?!").

J'ai appelé de syndic, qui m'a dit qu'il était au courant, qu'il avait déjà contacté la poste à ce sujet, que les problèmes de serrure concernaient uniquement la poste et pas lui.

Au final je ne sais pas si c'est la serrure qui a un problème ou la porte de la batterie BAL tout court car la fermeture me semble étrange.

Je rappelle le syndic début août, n'ayant pas vu d'amélioration. La personne me demande "mais c'est la porte ou la serrure qui a un problème? parce qu'il faudrait que je sache exactement...", je lui réponds que je ne suis pas serrurière et lui rappelle que des colis déposés dans les BAL sont accessibles par tous, que "je reçois régulièrement des colis et que ça deviendrait embêtant si un colis venait à disparaître". Elle me dit qu'elle comprend et qu'elle va faire le nécessaire.

Vendredi dernier (11/09), mon compagnon rappelle devant l'inaction confirmée. La personne au bout du fil lui dit qu'une personne est venue mais qu'elle n'avait pas les bons outils (sans donner plus de précisions).

Suite à une intervention extérieure au problème, mon compagnon se retrouve hier matin de visu avec le responsable du syndic qui lui dit qu'il connaît le problème mais que c'est à la poste de le résoudre, point barre. Retour à zéro.

On a donc prévenu la propriétaire qui semblait ignorer le problème et qui a demandé à ce qu'on lui envoie une photo et qu'elle aille prendre contact avec le syndic et d'autres responsables qu'elle connaît.

Je souhaiterais avoir vos retours d'expériences: à qui est-ce de résoudre ce problème? Le syndic a-t-il raison de décharger sa responsabilité et d'accuser l'inactivité de la poste? comment obtenir au plus vite (un délai?) la réparation de la batterie BAL?

J'hésite à signaler le problème dans les BAL concernées car:

- 1) je ne sais pas si les gens de ces BAL en ont connaissance, et
- 2) je ne voudrais pas donner des idées aux personnes mal-intentionnées.

NB: Hier midi, mon compagnon a croisé un voisin de palier et de cette fameuse batterie, il lui a dit que cela faisait des mois qu'il signalait le problème, que le syndic et la poste se renvoyaient la balle, qu'il avait par contre bien vu quelqu'un semblant intervenir récemment (ce qui corroborerait avec les dires de la dernière personne du syndic au téléphone) et enfin, qu'il avait eu des vols de courriers et de colis dans sa BAL à cause de ça mais que la poste lui avait dit qu'elle avait tout déposé à l'intérieur et qu'il ne pouvait prétendre à une indemnisation.

Merci par avance pour vos interventions ci-dessous!